

> MASTER DROIT PRIVÉ



✓ Formation Initiale

✓ Formation continue

DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ (DAF)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à former d'excellents juristes en droit des affaires et en fiscalité, dotés d'un raisonnement juridique solide et rigoureux, afin de satisfaire les besoins des cabinets d'avocats ou des directions juridiques des entreprises en juristes d'affaires aptes à appréhender les différentes problématiques pouvant apparaître dans un même dossier ou une même affaire. Afin de répondre à cette demande, la formation repose sur un perfectionnement des savoirs des étudiants dans deux domaines juridiques : d'une part, en droit des affaires, par l'approfondissement aussi bien du droit des sociétés et du droit financier, que du droit des entreprises en difficulté ; d'autre part, en fiscalité par l'approfondissement de la fiscalité des entreprises à travers l'étude de l'optimisation fiscale des patrimoines, des procédures fiscales, ainsi que de la fiscalité internationale. En outre, les étudiants sont amenés à maîtriser l'anglais juridique, à travers des séminaires dispensés en anglais. Complétée d'un stage de fin d'études d'au moins 3 mois, la formation donne ainsi aux étudiants tous les atouts pour devenir un collaborateur directement opérationnel.



ORIGINALITÉ

Ce Master 2 présente la particularité, au niveau national comme régional, d'offrir aux étudiants une double compétence en droit des affaires et en fiscalité, par un volume horaire assigné à chacun de ces blocs de matières équivalent.

Sur les 364h annuelles de la formation, 152h sont consacrées au droit des sociétés, auxquelles s'ajoutent 48h en droit des entreprises en difficulté, et 152h sont consacrées au droit fiscal. Ces enseignements sont dispensés à la fois par une équipe d'universitaires, spécialistes des différentes matières, et par l'intervention de praticiens issus de cabinets d'avocats, d'entreprises ou de différentes administrations. Outre des cours d'anglais, les étudiants doivent suivre une initiation à la recherche juridique, les conduisant à réaliser eux-mêmes un mémoire collectif ou une chronique de jurisprudence. Enfin le travail en équipe est valorisé à travers la réalisation de projets collectifs tout au long de l'année.

NOTORIÉTÉ

Les plus grands cabinets d'avocats, les directions juridiques et fiscales des entreprises et les études d'administrateurs ou de mandataires judiciaires font confiance au Master 2 Droit des affaires et fiscalité en recrutant des collaborateurs issus de celui-ci. Tous nos étudiants trouvent rapidement un stage et un emploi à l'issue de leur formation, sauf pour ceux qui décident de poursuivre en école de commerce ou en LLM.



SAVOIRS TRANSMIS

Connaissances théoriques et pratiques :

- › **En droit général des affaires** : statut des commerçants, baux commerciaux, opérations sur fonds de commerce, droit des sûretés, contrats d'affaires, financement des entreprises
- › **En droit des sociétés** : conseils à la constitution, ingénierie sociétaire, conventions sociétaires, pactes statutaires et extrastatutaires, droit des sociétés cotées et des marchés financiers, LBO, fusions et acquisitions,
- › **En droit des entreprises en difficulté** : prévention des difficultés, procédure de sauvegarde accélérée, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires.
- › **En droit fiscal** : fiscalité des entreprises, fiscalité des groupes, procédures fiscales, optimisation fiscale, fiscalité patrimoniale, fiscalité européenne et internationale.

STAGE

À l'issue du second semestre, les étudiants du Master 2 doivent réaliser un stage d'une durée de 3 à 6 mois, qu'ils se voient proposer par des cabinets d'avocats, par des directions juridiques et financières d'entreprises implantées localement ou nationalement, ainsi que par des études d'administrateurs ou mandataires judiciaires, de sorte qu'ils soient en mesure d'intégrer immédiatement le marché du travail après obtention de leur diplôme.

EMPLOIS-MÉTIERS

- › Avocat d'affaires
- › Conseiller fiscal
- › Conseiller juridique, juriste d'entreprise
- › Administrateur ou mandataire judiciaire
- › Chef d'entreprise

CONTACTS



Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
École de Droit
DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ (DAF)
Rue de Blois
B.P 26739
45067 Orléans cedex 2

☎ **02 38 41 73 64**

✉ master.droitprive.deg@univ-orleans.fr

RESPONSABLES DU MASTER :

› Patrice HOANG

Professeur à l'Université d'Orléans

✉ patrice.hoang@univ-orleans.fr

› Sabrina LE NORMAND-CAILLÈRE

Maître de conférences en droit privé
à l'Université d'Orléans

✉ sabrina.le-normand@univ-orleans.fr



› MASTER DROIT PRIVÉ

**DROIT DES AFFAIRES
ET FISCALITÉ
(DAF)**